



**PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE
DU NORD DES MASKOUTAINS**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de protection incendie du Nord des Maskoutains, tenue le 18 mars 2025 à la caserne située au 174, rue Saint-Germain de la Municipalité de Saint-Hugues.

Est présent sur place :

M. Yves Guérette, président, conseiller de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud
Mme Audrey Lussier, vice-présidente, conseillère de la municipalité de Saint-Hugues
M. Alain Jobin, maire de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud
M. Simon Valcourt, conseiller de la municipalité de Saint-Hugues

Assistent également à la séance:

M. Yvon Roy, directeur adjoint sécurité incendie
Mme Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière

À dix-neuf heures quarante-six (19h46), M. Yves Guérette, président, procède à l'ouverture de la séance du conseil d'administration.

2025-03-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM :**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :**
3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX :**
 - 3.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2025;
4. **TRÉSORERIE :**
 - 4.1 Comptes à payer au 15 mars 2025
5. **ADMINISTRATION**
 - 5.1 Dossier RH – Démission préventionniste
6. **DEMANDES DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 6.1 Budget : Achat téléviseur & Raspberry Pi
 - 6.2 Budget : Achat laveuse habit de combat
 - 6.3 Budget : Habit de combat & équipement de protection
 - 6.4 Dossier RH – Embauche 2 pompiers
7. **INFORMATIONS DU DIRECTEUR DU SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE :**
 - 7.1 Rapport du directeur incendie
 - 7.1.1 Rencontre MRC – Février
 - 7.1.2 Rencontre AGSICQ – Février
 - 7.1.3 Rencontre – Pôle de prévention
 - 7.1.4 APRIA Honeywell – État de la situation
 - 7.1.5 MRC – Étude de regroupement – État de la situation
 - 7.1.6 Installation tablette Survi-véhicule – Suivi
 - 7.1.7 Manuel des employés – Relance du projet
 - 7.1.8 Rapport mensuel des interventions – Février 2025
8. **IMMEUBLES :**
9. **INFORMATIONS DIVERSES**
10. **VARIA :**
11. **INCENDIE :**
12. **PÉRIODE DE QUESTIONS : (15 MINUTES)**
13. **LEVÉE DE LA SÉANCE :**

Il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité des membres du conseil que l'ordre du jour soit adopté en laissant le varia ouvert.

2025-03-21

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA
SÉANCE ORDINAIRE DU 18 FÉVRIER 2025**

Considérant que les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2025 ;

Considérant que les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 février 2025 et d'en autoriser les signatures.

2025-03-22

ADOPTION DES COMPTES À PAYER 15 MARS 2025

Il est proposé par M Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des membres du conseil d'adopter les comptes à payer tels qu'ils ont été déposés au 15 mars 2025.

2025-03-23

DOSSIER RH - DÉMISSION PRÉVENTIONNISTE

Considérant la lettre déposée par la personne occupant le poste de préventionniste mentionnant son désir de quitter son emploi au sein de la Régie en date du 6 mars 2025;

En conséquence, il est proposé par M Alain Jobin et résolu à l'unanimité d'accepter la démission de M Vincent Beaugard à titre de préventionniste et pompier, en date du 6 mars 2025.

2025-03-24

BUDGET : ACHAT TÉLÉVISEUR ET RASPBERRY PI

Considérant les demandes pour les besoins en matériel informatique ;

Considérant que les achats demandés, avant les taxes applicables, sont les suivants soient :

- 1 téléviseur, pour un budget de 1 000.00\$
- 1 barre de son, pour un budget de 130.00\$
- 1 support pour le téléviseur, pour un budget de 100.00\$
- 1 Raspberry Pi, pour un budget de 350.00\$

En conséquence, il est proposé par M Simon Valcourt et résolu à l'unanimité d'approuver les achats mentionnés à la présente résolution selon les différentes soumissions présentées.

2025-03-25

BUDGET : ACHAT LAVEUSE HABIT DE COMBAT

Considérant qu'en matière de SST en incendie, le lavage et désinfection des habits de combat est nécessaire en plus d'être soumis à la norme NFPA 1851 et 1500 ;

Considérant que la CNESST a mis à jour, en 2023, son *Guide des bonnes pratiques : L'entretien des vêtements de protection pour la lutte contre les incendies* ;

Considérant que la laveuse actuelle est limitative au niveau des besoins de la Régie ;

Considérant le tableau comparatif et la recommandation du directeur incendie ;

Considérant les soumissions obtenues pour l'achat d'une laveuse pour habit de combat ;

Considérant que des fonds ont été prévus au budget 2025 ;

En conséquence, il est proposé par M Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents d'autoriser le directeur incendie à procéder à l'achat d'une laveuse Fagor 40lbs de chez LavXel (soumission no 1336). Montant auquel il faudra ajouter les frais d'un électricien et d'un plombier pour le raccord de l'équipement ainsi que le matériel subséquent.

2025-03-26

BUDGET : HABIT DE COMBAT ET ÉQUIPEMENT DE PROTECTION

Considérant les demandes pour les besoins en équipement de protection ;

Considérant que les achats demandés, avant les taxes applicables, sont les suivants soient :

- 1 casque, pour un budget de 445.00\$

- 1 habit de combat complet, pour la somme de 2 975.00\$
- 3 paires de bottes en cuir, pour la somme de 2 085.00\$
- 2 gilets de sauvetage, pour un budget de 420.00\$
- 2 harnais, pour un budget de 300.00\$

En conséquence, il est proposé par Mme Audrey Lussier et résolu à l'unanimité d'approuver les achats mentionnés à la présente résolution selon les différentes soumissions présentées.

2025-03-27

DOSSIER RH - EMBAUCHE - APPROBATION

Considérant les discussions intervenues entre la secrétaire-trésorière et la directrice générale et greffière trésorière de la municipalité de Saint-Barnabé-Sud;

Considérant la résolution no 040-03-2025 adopté le 11 mars 2025 par la municipalité de Saint-Barnabé-Sud approuvant l'autorisation de libérer l'inspecteur municipal afin qu'il se rende disponible en tant que pompier;

Il est proposé par M Simon Valcourt et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents ce qui suit :

- ✓ D'embaucher monsieur Francis Grégoire au poste de pompier soumis aux conditions stipulées au document intitulé *Conditions de travail des pompiers volontaires et personnels de soutien de la Régie*. L'entrevue avec le directeur et les directeurs adjoints a été concluante.
- ✓ D'aviser le directeur incendie de Saint-Jude en ce qui concerne cette embauche.

2025-03-28

DOSSIER RH - EMBAUCHE - APPROBATION

Il est proposé par M. Alain Jobin et résolu à l'unanimité des membres du conseil présents ce qui suit :

- ✓ D'embaucher monsieur Benoit Ménard Grégoire au poste de pompier soumis aux conditions stipulées au document intitulé *Conditions de travail des pompiers volontaires et personnels de soutien de la Régie*. L'entrevue avec le directeur et les directeurs adjoints a été concluante.
- ✓ D'aviser le directeur incendie de Saint-Jude en ce qui concerne cette embauche.

INFORMATION DU DIRECTEUR

RAPPORT DU DIRECTEUR INCENDIE

Le directeur adjoint fait rapport des événements particuliers survenus depuis la dernière séance du conseil concernant le service incendie soit :

- ✓ Rencontre MRC – février
- ✓ Rencontre AGSICQ – février
- ✓ Rencontre – Pôle de prévention
- ✓ APRIA Honeywell – État de la situation
- ✓ MRC – Étude de regroupement – État de la situation
- ✓ Installation tablette Survi-véhicule – suivi
- ✓ Manuel des employés – Relance du projet
- ✓ Rapport mensuel des interventions – Février 2025

Les membres du conseil d'administration prennent acte des documents et/ou informations.

IMMEUBLES

Aucun point

INFORMATIONS DIVERSES

Aucun point

VARIA :

Aucun point

INCENDIE

Aucun point.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des personnes présentes. Le conseil n'a reçu aucune question par courriel.

2025-03-29

LEVÉE DE LA SÉANCE

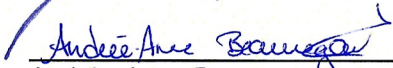
À vingt heures vingt-huit (20h28), il est proposé par M Simon Valcourt et résolu à l'unanimité de clore la présente séance.

Adoptée.

Signé à Saint-Hugues, ce (8 e) jour d'avril 2025.



Yves Guérette, président



Andrée-Anne Beauregard, secrétaire-trésorière